

**PARIS (MPE-Média)** – L'Association française de normalisation (AFNOR) annonce la publication d'une batterie d'outils à disposition des professionnels pour réaliser l'évaluation des émissions des gaz à effet de serre de leurs activités.



Avec la publication d'un document de référence, délivrant des exigences pour les organismes fournissant des validations et des vérifications des gaz à effet de serre (GES) en vue de l'accréditation notamment (NF EN ISO 14065), toutes les normes internationales sont disponibles pour quantifier, surveiller, analyser et déclarer ses émissions de gaz à effet de serre (GES), annonce l'AFNOR.

Le décret d'application n° 2011-829 du 11 Juillet 2011 de la loi 2010-788 du 12 Juillet 2010 (Grenelle 2) précise que « les entreprises de plus de 500 personnes, les administrations publiques de plus de 250 personnes et les collectivités locales de plus de 50.000 habitants, doivent réaliser un bilan de leurs émissions de GES tous les 3 ans à compter de fin 2012 ». Face à ces objectifs, les parties intéressées (industriels, administrations, syndicats, consultants, etc.) se sont mobilisées sous la houlette d'AFNOR afin de définir collectivement, grâce à la normalisation, les moyens d'y répondre.

### **Bonnes pratiques pour le bilan carbone**

Pour prétendre à une reconnaissance des évaluations d'émissions de GES au-delà de l'hexagone, la collection des normes européennes et internationales sur le sujet est une solution, uniquement composée de bonnes pratiques, qui complète la méthode franco-française de quantification des émissions de GES dite « bilan carbone », publiée en 2004.

Cinq documents dont voici le détail détaillent les normes de référence incontournables et

indispensables pour tous les intervenants dans les entreprises et les bureaux d'études, évaluateurs, consultants, ingénieurs et responsables environnement :

**[NF EN ISO 14064-1 \(mai 2012\)](#)** : Gaz à effet de serre - Partie 1 : spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre.

**[NF EN ISO 14064-2 \(mai 2012\)](#)** : Gaz à effet de serre - Partie 2 : spécifications et lignes directrices, au niveau des projets, pour la quantification, la surveillance et la déclaration des réductions d'émissions ou d'accroissements de suppressions des gaz à effet de serre.

**[NF EN ISO 14064-3 \(mai 2012\)](#)** : Gaz à effet de serre - Partie 3 : spécifications et lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre.

**[NF EN ISO 14065 \(juin 2013\)](#)** : Gaz à effet de serre - Exigences pour les organismes fournissant des validations et des vérifications des gaz à effet de serre en vue de l'accréditation ou d'autres formes de reconnaissance.

**[NF ISO 14066 \(juin 2011\)](#)** : Gaz à effet de serre - Exigences de compétence pour les équipes de validation et les équipes de vérification de gaz à effet de serre.

## **Réaliser un recueil de normes à la demande**

Sur la boutique en ligne d'AFNOR Editions, chaque internaute peut constituer un recueil sur mesure (de 5 à 40 normes). Au-delà de l'intérêt avéré d'une telle personnalisation, l'utilisateur réalise une économie de 40% sur le prix des normes.

## **Qu'est-ce qu'une norme volontaire ?**

Une norme est un document de référence publié par AFNOR, faite de manière itérative et collaborative avec le concours actif des professionnels fédérés de manière représentative (industriels, consommateurs, associations, syndicats, collectivités locales, ETC.). Une norme fournit des principes et des exigences pour une activité ou ses résultats. Créée sur demande des acteurs d'un marché ou d'un secteur d'activité et après étude d'AFNOR, elle est le consensus entre l'ensemble des parties prenantes concernées. 33.000 normes volontaires sont aujourd'hui en vigueur. Seules 1% sont rendues obligatoires par la réglementation. Revues systématiquement et a minima tous les cinq ans pour lutter contre toute obsolescence, les professionnels décident leur maintien, mise à jour ou annulation. Sur les 1.942 nouveaux documents publiés en 2012, 1.224 étaient des révisions. 1.543 normes ont été retirées des collections.

### **La Rédaction (avec Afnor)**

**NDLR - A propos du Groupe AFNOR :** L'association AFNOR et ses filiales constituent un groupe international au service de l'intérêt général et du développement économique. Il conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes, sources de progrès et de confiance. Les missions d'intérêt général sont assurées par l'association dans le cadre d'un décret qui lui confère l'animation et la coordination du système français de normalisation, la représentation des intérêts français dans les instances européennes et internationales de normalisation, l'élaboration et la diffusion des normes. Ses filiales - formation, évaluation et certification, réseau international - quant à elles, exercent des activités de marché dans un environnement concurrentiel et en respectent strictement les règles. La direction générale du Groupe est assurée par M. Olivier Peyrat.



**Plus d'informations sur :**

[www.afnor.org](http://www.afnor.org)

## SOUSCRIPTIONS, LIENS COMMERCIAUX SUR MPE-MEDIA « MATIERES PREMIERES ENERGIES MEDIA »

### TARIFS DES SOUSCRIPTIONS A LA LETTRE ET AU SITE INTERNET MPE-MEDIA :

LETTRE MPE-MEDIA + SITE WEB: 690€ HT/AN, **1.350€ HT/2 ANS**

LETTRE MPE-MEDIA\*: 395€ HT/AN, **750€ HT/2 ANS**

SITE WEB MPE-MEDIA\* : 295€ HT/AN, **550€ HT/2 ANS**

\*PRIX DE BASE POUR DEUX ADRESSES DE COURRIEL PAR ENTREPRISE, TARIFS DEGRESSIFS POUR 3 A 10 ADRESSES ET PLUS



### TARIFS DE LA PUBLICITE, DES MESSAGES COMMERCIAUX OU « CORPORATE » DES ENTREPRISES :

LIEN COMMERCIAL DIRECT DE [WWW.MPE-MEDIA](http://WWW.MPE-MEDIA) A VOTRE SITE : 990€ HT/AN, **1.800€ HT/2 ANS + ADHESION O**

PUBLICITES SUR LETTRE & LE SITE WEB MPE-MEDIA : 90€ HT/LETTRE, 990€ HT/AN (12 EDITIONS/AN)

**PAIEMENT SUR FACTURE ENVOYÉE À RECEPTION DES COMMANDES**

**RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE SOUSCRIPTIONS A ADRESSER A :**

**MPE-MEDIA EDITIONS**

**TEL : +336 60 58 89 26**

[contact@mpe-media.com](mailto:contact@mpe-media.com)

[www.mpe-media.com](http://www.mpe-media.com)